

## LA SCP DANS LES BOUCHES DU RHONE

→ Avec 1 872 000 habitants, le département des Bouches du Rhône est le 3<sup>ème</sup> plus peuplé de France et le pôle démographique et économique de la région. Mais si la population et les activités se trouvent au Sud, c'est au Nord que sont situées les ressources en eau, et de tout temps elles ont été transférées pour satisfaire les besoins : depuis les ecclésiastiques au XII<sup>ème</sup> siècle, Adam de Craponne au XVI<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au Canal de Verdon en passant par le Canal de Marseille nombreux ont été les aménagements hydrauliques réalisés. Mais il a fallu attendre l'aménagement hydraulique à envergure régionale des bassins de la Durance et du Verdon, qui a permis la réalisation du Canal de Provence, pour mettre durablement le département à l'abri de la pénurie d'eau.

→ C'est dans les Bouches du Rhône que le Canal de Provence prend toute sa dimension d'aménagement à buts multiples, desservant à la fois des collectivités, des industriels et des irrigants :

- ▶ Les collectivités : La SCP dessert pour leur alimentation en eau potable près d'une trentaine de communes dont Aix-en-Provence en totalité et Marseille pour partie. Après avoir assuré l'alimentation en eau en quantité et en qualité, la SCP œuvre depuis quelques années à sécuriser les communes :
  - par des maillages entre réseaux,
  - en utilisant des stockages, comme le Barrage de Bimont,
  - par diversification des ressources en eau, en raccordant notamment la ressource des Puits de l'Arc aux infrastructures de la SCP.

- ▶ L'irrigation : Un tiers du territoire du département est consacré à l'agriculture. C'est le 1<sup>er</sup> département serriériste, le 1<sup>er</sup> producteur de légumes et le 2<sup>ème</sup> producteur de fruits de France. Si l'ouest du département est majoritairement irrigué par un maillage complexe de réseaux gravitaires issus de la Durance, à l'Est de celui-ci, l'extension des réseaux du Canal de Provence a permis d'imaginer, d'expérimenter puis de développer une irrigation par aspersion économe en eau. C'est à Gardanne qu'ont été expérimentés les premiers réseaux d'irrigation par aspersion en libre service !



- ▶ L'eau des usines : le département est caractérisé par la présence de grands pôles industriels : zones industrielles de l'Étang de Berre, CEA de Cadarache, zones industrielles de Rousset, de Gardanne, mais aussi de nombreuses zones d'activités et commerciales : Plan de campagne, Les Milles, Vitrolles... sur chacune de ces zones la desserte en eau par le Canal de Provence a toujours facilité les implantations et le développement des activités économiques et industrielles, qui y ont trouvé une fourniture d'eau pertinente pour leur process et leur sécurité.



→ Grâce à ses aménagements hydrauliques exemplaires et à son organisation, les Bouches-du-Rhône sont aujourd'hui à l'abri de la pénurie. Cependant, pour conforter cette situation et préserver l'avenir, la SCP, outil régional de gestion de la ressource en eau, encourage chacun à se montrer économe et rationnel dans l'utilisation de l'eau.